

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 14

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité

L'utilisation mesurée du sol : une nécessité à la lumière de l'histoire

«La menace nous force à agir.» C'est ainsi que pourrait s'énoncer l'une des conclusions d'une étude qui a analysé le comportement des hommes par rapport à l'utilisation du sol au cours des deux derniers siècles. Ce travail a été exécuté par Christian Pfister et Werner Thut sur la demande du programme national de recherche sur le sol¹.

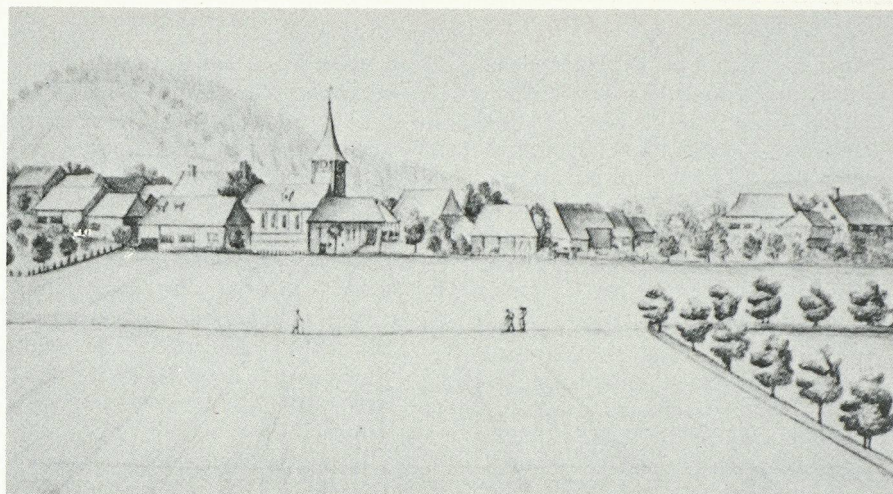
Pourquoi les Suisses, si peu gaspilleurs, ont-ils tant de peine à adopter une attitude économique envers le sol ?

Les auteurs pensent que la crise écologique ne marque pas notre vie quotidienne et que les véritables menaces ne sont que pour demain.

Au XVIII^e siècle, chaque génération avait l'occasion de vivre une fois dans sa vie au moins une période de famine, de détresse ou de misère. On économisait alors rigoureusement le sol. La construction de bâtiments était strictement interdite en dehors de l'enceinte du village. La démolition de bâtiments pouvait être ordonnée.

Economie de pénurie sous l'ancien régime

Les champs, qui représentaient des surfaces relativement importantes, ne suffisaient néanmoins pas à nourrir la population. La raison de cette pénurie résidait dans le régime d'affectation des terres agricoles, qui empêchait toute augmentation de la production. Il était interdit de transformer les champs cultivés en prairie pour faire paître le bétail. Par consé-



quent il était impossible d'augmenter le volume de fumier. La politique du sol au XIX^e siècle paralysait la capacité d'innovation de la société et déterminait une pénurie d'approvisionnement à long terme, alors qu'aujourd'hui l'utilisation du sol est orientée presque unilatéralement vers la satisfaction des besoins individuels tout en vidant la substance écologique.

XIX^e siècle : changement de politique

La nouvelle politique libérale du XIX^e siècle donna une nouvelle orientation à l'utilisation du sol. Les propriétaires obtinrent des droits illimités à disposer de leurs terres. Ce changement libéra un potentiel d'innovation prodigieux : les pommes de terre en grande culture, la stabulation d'été et le fourrage de trèfle élevèrent le niveau d'approvisionnement. Mais, malgré cette révolution, le développement est resté stable et cela à cause des forces d'inertie des structures établies. L'extension des villes était empêchée par des limitations en matière de transport et de ravitaillement. Le développement des campagnes se heurtait aux anciennes structures encore en place.

Et après ?

Un nouvel ordre agricole, déterminé par les règles du jeu d'un marché dirigé par l'Etat et un développement démesuré, a caractérisé l'évolution du XX^e siècle. L'importance de la perte des terrains agricoles depuis le milieu de ce siècle est inquiétante. Cent mille hectares, dont une partie constituait l'un des meilleurs terrains agricoles du pays, ont été urbanisés en une génération. Cela est d'autant plus effrayant que nous occupons le sol de manière irréversible.

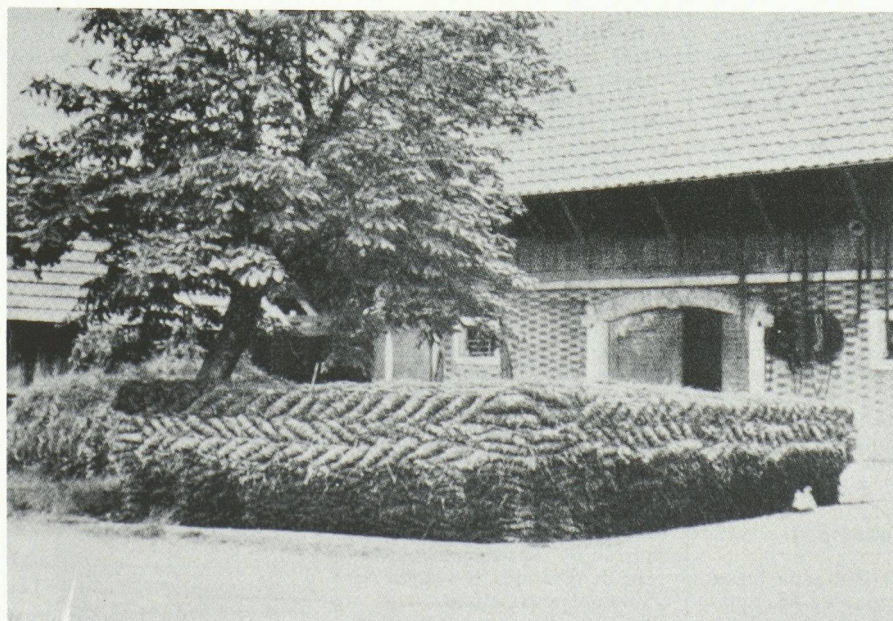
La politique de demain pourra difficilement corriger les fautes commises. Il faut dès aujourd'hui prévoir et résoudre les problèmes. Pour cela, une certaine marge de manœuvre de l'Etat, soutenue par un consensus général, est nécessaire.

L'histoire montre que développement économique et modernisation ne s'opposent pas nécessairement à une utilisation mesurée du sol.

«Nous avons la capacité de parvenir à la connaissance, la nature pas. Nous avons la liberté de décision, la nature pas.» C'est ainsi qu'Elisabeth Kopp s'est exprimée au Congrès annuel des «aménagistes» suisses en 1985.

Le rassemblement des connaissances de base nécessaires à ce processus de décision est le but et la tâche du programme national de recherche sur le sol.

¹*Haushälterischer Umgang mit Boden – Erfahrungen aus der Geschichte*, par Christian Pfister et Werner Thut. Disponible à la Direction du PNR «Sol», Eigerstrasse 65, 3003 Berne, au prix de Fr. 5.—.



Vie de la SIA

Campagne de publicité de la Société Suter + Suter SA

Après un débat à l'assemblée des délégués

La campagne de publicité menée par la Société Suter + Suter SA, à Bâle, durant les mois d'avril à juin 1986, a été mise en cause par plusieurs sections de la SIA et par le Groupe spécialisé de l'architecture (GSA). Elle a été violemment critiquée et considérée comme une infraction au règlement sur la publicité (règlement SIA

154). Le GSA a même annoncé son intention de demander la radiation de cette maison de la liste SIA des bureaux d'études ainsi que l'exclusion de la SIA pour ses dirigeants. Le Comité central a traité cette question de façon approfondie lors de la séance préparatoire tenue la veille de l'assemblée des délégués. Il a pris la résolution suivante :

« Le Comité central, se fondant sur le jugement de la Commission SIA des questions relatives à la publicité, qui a traité ce cas le 30 mai 1986, estime que cette campagne de publicité est excessive, malgré les motifs invoqués par la Société Suter + Suter. Elle constitue une violation du règlement sur la publicité (règlement SIA 154). Le Comité central

condamne énergiquement cette campagne, telle qu'elle a été menée, et exige que la Société Suter + Suter respecte dorénavant de façon scrupuleuse le règlement SIA 154. En cas de récidive, le Comité central édictera des sanctions sévères.

» Comme l'appréciation de ce cas actuel constitue une règle pour l'avenir, tout autre bureau qui envisagerait d'entreprendre une telle campagne publicitaire devrait également s'attendre à des sanctions semblables. »

Les débats de l'assemblée, s'ils ont été vifs, sont demeurés très objectifs. Eu égard aux conditions particulières évoquées par la Société Suter + Suter – augmentation du capital-actions, introduction en bourse¹ –, les délè-

gués lui ont témoigné une certaine compréhension. Un vote consultatif a indiqué que 75 délégués condamnaient cette campagne, alors que 23 l'acceptaient, eu égard aux conditions particulières. Il est à relever que 47 délégués se sont abstenus.

La question de la publicité a fait l'objet d'une vive discussion quant au principe même. Le Comité central a accepté le mandat de soumettre les dispositions en vigueur à un examen approfondi et de faire procéder, si nécessaire, à la révision du règlement sur la publicité, qui date de 1973.

¹ Voir à ce sujet la « Lettre ouverte » parue dans *Ingénieurs et architectes suisses* n° 11 du 22 mai 1986 en p. B 47.

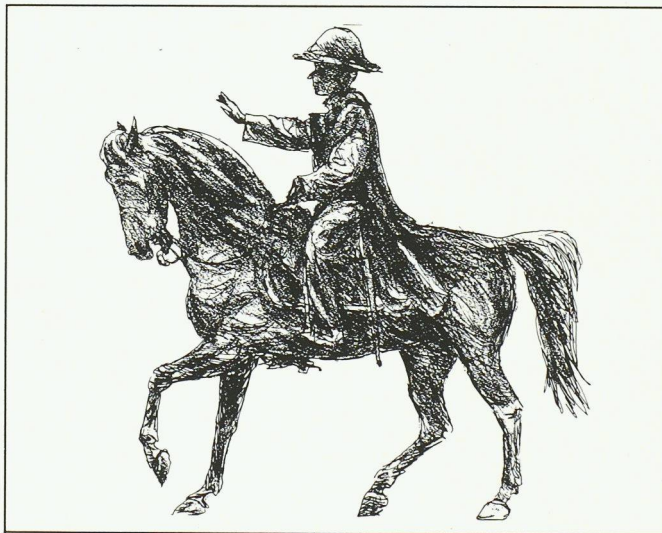
Actualité

Vu par l'œil-de-bœuf (2)

Les monuments « propres en ordre »

Je me suis promené par des journées estivales à Zurich et à Bâle. J'ai bien dit « promené », avec lenteur et une certaine passion, tout en observant les témoignages du passé dans ces deux villes. Zurich et Bâle sont pour nous le symbole de la propreté. Je souhaiterais évoquer ici l'émission de *Temps présent* « Propre en ordre », réalisée par le cinéaste suisse F. Enderlin. Ce slogan, par ailleurs plein d'humour, ne peut s'appliquer à l'entretien des monuments d'outre-Sarine qui portent la patine du temps, nous rappelant leur caractère de vétusté. En regagnant Genève, j'ai envie de m'adresser au préposé à l'entretien des monuments et de lui faire remarquer qu'ils sont plus propres que « propres en ordre ». Quel dommage !

Si je m'agite ainsi c'est parce que j'aime Genève, car cette ville est construite sur l'Histoire. Elle a en propre sa patine, son dépérissement et même d'autres outrages du temps. Il est possible que cette détérioration ou cette usure par le temps et par la nature témoignent de faits antérieurs. On voulait nous en laisser le souvenir par les objets d'art en bronze, qui se dégradent très lentement. Ces monuments, dégoulinant d'une sueur verdâtre, nous rappellent aussi nos racines, la géographie



La statue équestre du général Dufour, ravalée et revêtue de silicone, au moment où la nation va célébrer le bicentenaire de sa naissance. Les atteintes du temps sur le monument auront pu accentuer l'évocation du passé glorieux de ce grand ingénieur et planificateur de la cité de Calvin.

des lieux étant aussi représentée par ces monuments. Les monuments zurichois ou bâlois sont oxydés, patinés et majestueux, comme l'étaient jusqu'à l'année dernière le Monument national et la statue équestre du général Dufour.

En évoquant cette patine, je ferme à demi les yeux et je me remémore le cheval blessé sous le roi Vittorio Emmanuel, à la piazza Solferino à Turin. Je ressens profondément le phénomène inexorable du temps qui passe.

Les spots télévisés nous apportent un témoignage plus prosaïque et plus récent. Une publicité nous montre et nous exalte la qualité et la tradition qui sont les mérites principaux de la Maison Lindt et Sprüngli. La réclame montre un buste en chocolat du fondateur pour évoquer la longévité de la marque.

Quelle similitude avec les statues genevoises !

Mais il paraît que cette image « propre en ordre » va durer plus longtemps, car toutes les surfaces

de bronze seront revêtues de silicone et garderont l'aspect « chocolat ».

Je ne crois pas représenter un individu exceptionnel, au regard étrange. Pourquoi ceux qui traversent la ville acceptent-ils avec inertie ce genre de ravalement insupportable ? Il est possible que nos citadins regardent sans voir. G. Bachelard disait : « Il faut être bien instruit pour savoir regarder. »

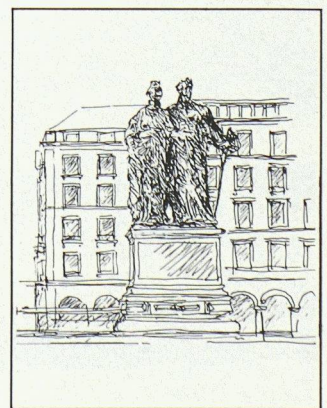
Les autorités de la ville ont aussi restauré les grilles des Bastions. Le procédé est le même, mais plus compliqué et plus cher. Cependant, le coût est le seul aspect que les gens évoquent, en tant que contribuables. Notre monde mercantile ne se souvient que des prix. La différence réside dans l'acception des notions « motif » et « mobile ». Le mobile évident est l'argent, le motif en revanche est d'ordre civique et esthétique. Le premier touche les gens de plus près, le second ne s'adresse qu'aux initiés.

Pour conclure, en m'adressant de

nouveau au préposé au ravalement, j'emprunte des citations d'Alois Riegl¹ qui avait répondu ainsi à la question « restaurer ou laisser s'user ? » : « Il ne suffit pas de dire : « C'est un monument historique », il faut savoir ce que cela signifie et comment on veut le traiter. ... Nous exigeons de la main de l'homme qu'elle produise des œuvres achevées, symbole de la loi de la création. De la nature nous attendons au cours du temps la dissolution de ces œuvres, symbole de la loi de dégradation. L'activité humaine ne doit pas précisément viser une conservation éternelle des monuments créés dans le passé, mais chercher constamment à mettre en évidence le cycle de la création et de la destruction ; cet objectif sera atteint même si les monuments existant aujourd'hui sont dans l'avenir remplacés par d'autres. » (Traduction.)

Nadobol's

¹ Alois Riegl (1858-1905), Autrichien, président de la Commission des monuments historiques de la Vienne impériale. Un des fondateurs de l'histoire de l'art contemporaine, révélant les valeurs conflictuelles sur lesquelles repose le concept de monument historique. *Le Culte des Monuments, Vienne 1903*, édition française « Espaces », Seuil, Paris, 1984.



Egalement « propre en ordre » ? Le Monument national, à Genève.